



## Mutuelle santé, quelles info obligatoires avant souscription du c

Par Hey, le 14/11/2016 à 17:34

Bonjour,

la situation: un entrepreneur qui souhaite souscrire à une mutuelle.

La mutuelle va demander notre passé "santé" avant de souscrire à un contrat, si on a eu des problèmes, lesquels, quels problèmes on a aujourd'hui etc.

Ma question est la suivante:

est ce que ces questions sont légales?

est il obligatoire de fournir toutes ces informations.

Quelles sont les informations obligatoires à fournir à une mutuelle.

\*si on a eu des problèmes de santé par le passé est il obligatoire de les signaler?

\*si on a actuellement des problèmes de santé, est il obligatoire de les signaler?

merci